

## Regard social

## AIDE ET STIGMATISATION

La monoparentalité des femmes est aujourd'hui prise en compte dans les politiques de la famille. Est-ce le signe d'une évolution de la société à cet égard ? Un groupe de mères solo pointe les paradoxes de cette situation.

Les femmes en situation de monoparentalité continuent de s'inscrire, bon gré mal gré, dans la lignée des « mauvaises filles » ou des « veuves honorables » des siècles précédents<sup>1</sup>. Des féministes comme Simone de Beauvoir, Simone Veil ou des militantes comme celles d'Ossez le féminisme ont introduit, revendiqué puis ouvert les possibles pour plus d'égalité entre les sexes, dans la société et au sein de la relation conjugale. Parallèlement, les politiques publiques de la famille et l'ensemble des services sociaux ont pris le relais des bonnes œuvres pour soutenir les mères seules, de plus en plus nombreuses. Le nombre fait-il la force ? Sont-elles moins ostracisées qu'aux siècles derniers ? Doivent-elles affronter de nouvelles formes de stigmatisation liées à la transformation de la société, de plus en plus marchande, où un salaire unique et minime suffit à peine à finir le mois ? Ces mères viennent interroger la ténacité des déterminismes genrés régissant l'ordonnance de la famille, la relation d'un parent à ses enfants et l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle. Les femmes autrefois étaient assignées à la maternité et à l'entretien gratuit du foyer ; les hommes ramenaient l'argent au foyer et se consacraient à la sphère

publique. De nos jours, les femmes en situation de monoparentalité sont sur tous les fronts. L'organisation de l'autorité parentale et les modes de garde partagée facilitent la répartition des responsabilités et des tâches entre les parents. Encore faut-il qu'ils répondent tous les deux à l'appel et soient en mesure de dialoguer dans l'intérêt des enfants.

## Une identité difficile à dépasser

Les mères solo qui participent aux rencontres de l'EPE de l'Ardèche<sup>2</sup> depuis un an bousculent les codes des interactions dans la famille et dans la cité, notamment par la diversité de leurs profils : certaines sont seules du fait de circonstances de la vie, d'autres jonglent avec plusieurs pères, d'autres encore ont fait le choix d'un modèle alternatif de famille, ou encore ont fui la violence conjugale. Contrainte d'assumer le quotidien en faisant des journées équivalentes à deux temps pleins, chacune a mis en place une « stratégie familiale » particulière, dans l'intérêt de ses enfants. Or, toutes déplorent que leur capacité à faire face et leur fiabilité soient considérées comme allant de soi. Une mère doit être disponible, assurer le bien-être du foyer ; si l'enfant ne va pas bien, « c'est parce que le père n'est pas là » ;

entendent-elles souvent. Au point que l'une d'elles refuse de demander de l'aide pour ne pas laisser penser qu'elle n'y arrive pas. Rencontrer un travailleur social « colle l'étiquette de celle qui ne peut pas s'en sortir sans un homme à la maison ». On lui demande si les enfants voient leur père, pourtant déchu de l'autorité parentale et qui, « quand il vient, désabilite tout l'équilibre de [la] vie familiale ».

Le contenu des échanges et la qualité d'analyse critique qui ont cours lors des réunions de l'EPE éclairent les travaux des chercheurs, encore trop rares, sur la répartition des rôles dans la sphère domestique<sup>3</sup> et la difficile conciliation entre vie familiale et vie professionnelle<sup>4</sup>. Les participantes énumèrent les différents aspects de leur précarité, évoquant la difficulté à trouver une place valorisée dans un monde qui n'est pas conçu pour leur situation. Leurs réflexions mettent en lumière l'ambivalence des mesures et des dispositifs engagés pour les soutenir. Les aides mises en place (API, RSA...) s'avèrent en effet souvent être le revers de cette stigmatisation qu'elles refusent et gênent l'affirmation de leur autonomie.

Le fait qu'elles donnent la priorité aux enfants, héritières en cela de rapports sociaux au sein desquels le genre hiérarchise les rôles, affecte notablement leur vie sociale et leur investissement professionnel. C'est un facteur d'isolement et de précarité sociale et financière. Leurs expériences révèlent des impasses liées à une identité que la société réduit à leur rôle de mère solo : « Mère qui ne peut pas assurer seule l'éducation de ses enfants, trop fusionnelle, débordée, courageuse », etc. Les professionnelles s'émouvraient si l'enfant réussit « alors que sa mère l'élève seule », mais résument son échec d'un « bien sûr, sa mère l'élève seule ! ». En butte à des jugements contradictoires, compassionnels ou réprobateurs, mais

rarement indifférents, elles se plaignent du peu de crédibilité qu'on leur accorde. « Face aux hommes, notre parole ne pèse pas lourd. »

La plupart doit en outre affronter les conséquences du manque de dialogue entre le père et ses enfants : « Chez lui, les gamins passent leurs journées devant les écrans, ils ne font rien d'autre. Du coup, il faut les recadrer à la maison, ils sont hyper-énervés... Ensuite, les maîtresses me font comprendre que je les gère mal. » Leur solitude est aussi le fait de rapports sociaux qui stigmatisent les minorités, rapports sinon d'exclusion tout du moins de « traitement différencié<sup>5</sup> ». Les liens qu'elles tissent ou conservent sont peu nombreux. Rarement invitées à dîner, pour sortir, elles évoluent essentiellement entre familles monoparentales. Seules celles qui ont de la famille à proximité bénéficient de soutien, même si l'opprobre de la « fille mère » persiste dans certains cas, les incitant à s'éloigner. Les modes de garde collectifs, moins onéreux, étant réservés aux mères qui travaillent, elles restent défavorisées face aux dépenses de logement et à la recherche d'emploi. La plupart optent pour des postes à temps partiel ou des contrats précaires, avec peu de perspectives d'évolution de carrière. Elles sont nombreuses à travailler dans le domaine des services à la personne, de la petite enfance, et sont rémunérées pour effectuer les mêmes tâches qu'elles exécutent chez elles gratuitement. Les femmes en situation de monoparentalité ont contribué à déconstruire les déterminismes au sein de la famille, comme le révèlent les aides sociales spécifiques, des lois « mieux-veillantes » et un regard social moins critique. Pour autant, leur parole atteste que leur stigmatisation au regard d'une norme familialiste a la peau dure. Elles-mêmes manient comme elles peuvent ces paradoxes. ■

4. Monoparentalité précaire et femme sujet, de Gérard Neyrand et Patricia Rossi (Érés, 2014).

5. « Concilier, organiser, renoncer : quel genre d'arrangements ? » de Ariane Pailhé et Anne Solaz, Travail, Genre et Société, Maudite conciliation n° 24, 2010.

6. Stigmata. Les usages sociaux des handicaps, d'Erving Goffman (Les Éditions de minuit, coll. « La Sens commun », 1975).



Marion Para

Sociologue spécialisée en analyse de la conception et de l'intervention sociale, elle prépare un diplôme à l'IEITL (université Lyon-II), filière Inégalités et Discriminations. Elle est directrice de l'EPE de l'Ardèche.

1. Être mère. XVIII-XIX siècle, de Patricia Ménissier (CNRS Éditions, 2016).

2. Mauvaises filles, incorrigibles et rebelles, de Véronique Blanchard et David Niget (Textuel, 2016).

3. Lire l'article sur les mères roseaux dans L'école des parents n° 621.